

Étaient présents :

Véronique BAUDIN
Alain CARREE
Agnès CHAPUIS
Hervé CHODORGE
Muriel CLEMENT
Claire DE FARIA
Bruno DELATTRE
Bernard GOUTTEFARDE
Anne HANQUIER
Myriam KRIKORIAN
Jean LEONETOUT
Geneviève LEVRON-DELOSTAL
Catherine PALLADITCHEFF
Valérie PAPARELLE
Nathalie PINTO
Dominique ROUANET
Jacques TOURNAYRE

Étaient excusés :

Diégo CALABRO
Danièle DELCOURT
Hubert GAIN
Nathalie GATESOUS
Michelle RUSTICHELLI
Snejana WALZ
Frédérique YONNET

Equipe FEHAP :

Florence LEDUC
Virginie PREYSSAS
Marie-Laure LAGANDRÉ
Sandra LUCIANI

Invité :

Armand FETUS

Introduction

Alain CARRÉE est heureux d'accueillir l'ensemble des membres, il présente l'ordre du jour.

Point n°1 : Compte-rendu plan d'actions suite à la commission du 7 mai 2013 :

Éléments de contexte

Florence Leduc reprend le plan d'action élaboré lors de la dernière Commission Formation du 7 mai 2013.

Éléments de discussion

Plusieurs points du plan d'action seront développés pendant la réunion de ce jour tel que :

- les statistiques sur les Organismes de Formation FEHAP
- les formations spécifiques Privé Non Lucratif proposées par l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants (IFSCD)

Éléments de conclusion

Avant chaque réunion, le plan d'action est ajusté pour exposer les points d'évolution aux membres de la commission formation, ce qui permet à chacun d'être informé de l'avancement de chaque projet.

Point n°2 : Offre de formation

a- Centre de formation FEHAP

Eléments de contexte

La FEHAP a rédigé son offre de formation 2014 en lien avec l'équipe de communication.

Eléments de discussion

Marie-Laure LAGANDRÉ présente le nouveau catalogue formation 2014 aux membres de la commission. Il représente « l'outil » pratique et agréable comportant l'ensemble des rubriques déjà présentes dans le précédent format, il arbore également quelques nouveautés. La responsable pédagogique présente quelques points :

- L'actualité continue à guider les actions de formations proposées dans l'offre de formation 2014. Elle donnera lieu à de nouvelles formations en cours d'année.
- Un point est fait sur le cycle de formation de l'encadrement intermédiaire, dont la première promotion a fait l'objet d'un premier bilan ; un nouveau cycle est proposé en 2014.
- Il est rappelé la Journée de formation du 5 novembre 2013 à Toulouse qui précède le Congrès 2013. Le thème de cette année porte sur « **Bienfaisance et Solidarité : Enjeux et perspectives pour le management** ».

Éléments de conclusion

Les membres apprécient le nouveau format de l'offre de formation.

b- Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants

Éléments de contexte

Le Conseil Scientifique de l'IFSCD a décidé d'ouvrir une section de formation continue pour proposer à des cadres dirigeants des formations dans le cadre de l'IFSCD où ils pourraient se retrouver ensemble autour des spécificités du secteur Privé Non Lucratif, avec des formations à haute valeur ajoutée.

Éléments de discussion

L'IFSCD propose des séminaires où les professeurs associés accompagnent les étudiants sur la résolution de situations managériales ; Cette formation serait également destinée à des directeurs en poste pour échanger sur des situations managériales. Cela permettant ainsi de travailler sur un double regard historique qui représente une formule beaucoup plus adaptée.

Une première session portant sur le « plan de retour à l'équilibre » a constitué un essai probant. Cette formation sera donc proposée en même temps à des directeurs en poste.

Point n°3 : Actualité DPC

Éléments de contexte

Il est rappelé l'ensemble des textes parus depuis la dernière commission du 7 mai. Quelques chiffres sont donnés, en date du 16 septembre : 1998 organismes DPC bénéficient de la période transitoire, 9620 programmes DPC ont été déposés sur le site, 54400 inscriptions de professionnels de santé se sont faites sur un programme DPC.

Sont évoquées les recommandations faites par le groupe de travail relatif au DPC des PS salariés institué au sein de l'OGDPC, demandant notamment le retrait du caractère annuel de l'obligation DPC.

Éléments de discussion

Le constat est posé que les dispositions DPC sont peu pensées pour les salariés. Les établissements se mettent cependant peu à peu à intégrer ce dispositif dans leurs pratiques. Il est stratégique pour les établissements de faire concorder actions de formation habituellement suivies et programme DPC (donc de s'assurer notamment que les organismes dispensateurs de formation soient ODPC) ou de transformer les pratiques existantes au sein de leur établissement en programmes DPC, avec comme condition préalable de s'être fait enregistrés comme ODPC).

Éléments de conclusion

La FEHAP continue à alimenter le site d'informations/actualités spécifiques DPC et reste à la disposition des adhérents pour les conseiller.

Point n°4 : Réseau des Organismes de Formation FEHAP

Éléments de contexte

Cet été le site du Réseau des Organismes de Formation FEHAP a été rattaché au site de la FEHAP, il reprend le même format que celui-ci, ce qui permet une plus grande fluidité, une mise en page améliorée et des développements facilités.

Éléments de discussion

Le site est présenté aux membres de la commission formation, il offre toujours la possibilité d'accéder aux fiches des organismes via une carte interactive, ainsi qu'aux actualités (groupes de travail, réunion, dossiers spéciaux, articles...). Une barre de recherche est incluse afin de retrouver les données par mot clé.

Le Réseau est constitué de :

| | Alsace | Aquitaine | Auvergne | Basse Normandie | Bourgogne | Bretagne | Centre | Champagne Ardenne | Corse | DOM TOM | Franche Comté |
|-------------------------|--------|-----------|----------|-----------------|-----------|----------|--------|-------------------|-------|---------|---------------|
| Organismes de formation | 5 | 3 | - | 3 | 2 | 5 | 1 | - | - | 1 | - |

| | Haute Normandie | Ile de France | Languedoc Roussillon | Limousin | Lorraine | Midi-Pyrénées | Nord Pas de Calais | PACA | Pays de la Loire | Picardie | Poitou Charentes |
|-------------------------|-----------------|---------------|----------------------|----------|----------|---------------|--------------------|------|------------------|----------|------------------|
| Organismes de formation | - | 13 | 1 | 1 | - | 2 | 2 | 4 | 2 | - | 1 |

- 41 organismes sont rattachés à un établissement et 17 sont des structures indépendantes
- 24 organismes disposent de formation continue, 21 de formation continue et initiale, et 4 uniquement de formation initiale.
- 39 organismes interviennent en intra et en inter, 8 exclusivement en inter et 2 en intra.
- En formation initiale les 3 diplômes les plus représentés sont pour :
 - 31% le diplôme d'aide-soignant,
 - 18 % le diplôme d'infirmier
 - 13 % le diplôme Assistant Médico-Psychologique.

Éléments de conclusion

Les membres trouvent le site très pratique ; il facilite l'échange entre les organismes de formation.

Point n°5 : Convention Emplois d'Avenir du 9 septembre 2013 – Présentation et Enjeux du dispositif

Monsieur CARREE rappelle la signature de la convention Etat / Fehap le 9 septembre, Convention pour le recrutement de 1500 nouveaux emplois d'avenir en 2013-2014 entre le gouvernement et la FEHAP, à l'Institut national Marcel-Rivière de La Verrière (Yvelines), géré par la MGEN.

Le ministère des Affaires sociales et de la Santé et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie financeront les formations d'accompagnement des jeunes recrutés afin qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'ambulancier, d'aide-soignant, d'auxiliaire de vie, d'aide-médico-psychologique,...

La ministre des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine, la ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie, Michèle Delaunay, et le ministre délégué à l'économie sociale et solidaire, Benoît Hamon, ont parrainé six jeunes entrants en emploi d'avenir.

La Fehap veut mobiliser les établissements adhérents pour recruter les 1500 emplois d'avenir ciblés pour 2013 et 2014 et contribuer par une politique de l'emploi volontariste à l'inversion de la courbe du chômage des jeunes les moins qualifiés.

Point n°6 : Dispositif Emploi d'Avenir présenté par Armand FETUS, coordinateur pôle conseil adhérents UNIFAF.

Dans le cadre de cette mobilisation, Monsieur FETUS présente le dispositif et la prestation de conseil RH spécifique à l'embauche d'un jeune en Emploi d'Avenir, prestation conseil financée à 100 % par Unifaf. Il répond aux questions de chacun.

Sont remis à chacun des participants les éléments concernant l'emploi du Fonds d'Intervention en 2014 qui propose des améliorations notables en termes de financement et qui décline 8 programmes d'action, répondant aux deux axes prioritaires pour 2014-2016 définis par le CAP d'Unifaf, suite aux orientations emploi-formation de la CPNE-FP : soutenir l'emploi et accompagner les transformations de la Branche et leurs impacts sur les structures et professionnels.

Point n°7 : Point CAP UNIFAF/réorganisation de l'OPCA/ Point sur la Convention Objectifs Moyens

1) Point CAP Unifaf

Les adhérents Unifaf ont cotisé en 2012 à hauteur de 1,51 % en moyenne (pour une obligation de 1,12%).

2) Réorganisation de l'OPCA/Point sur la Convention Objectifs Moyens,

Sur 32 milliards consommés dans la formation professionnelle, 7 milliards concernent les OPCA.

Le Web service sera à 100% en 2014. Une politique grands comptes est déclinée ; sont visés 120 % de retour pour 100 % de cotisés. L'idée est d'augmenter la collecte pour augmenter les frais de gestion.

Point n°8 : Point sur l'activité de la CPNE-FP/Observatoire.

Après la mise en place des DR-CPNE, un point d'équilibre est à trouver entre le nombre de réunions DR-CPNE et celles des DRP Unifaf. L'Observatoire continue de mettre en perspective les résultats de l'enquête emploi de 2012, notamment sur les regroupements associatifs. Une très belle étude, à paraître prochainement, a été faite sur les portraits métiers et portraits secteurs de notre branche.

Point n°9 : Formation Professionnelle

La dernière négociation triennale a eu lieu en 2011, la suivante se tiendra en 2014.

Suite à la loi sur la sécurisation de l'emploi et l'obligation d'un minimum de 24h hebdomadaires pour les temps partiels, nous négocions avec une pression forte un accord avec nos partenaires sociaux sur les temps partiels. Les employeurs proposent un temps minimum de travail de 3h30 pour les cœurs de métier et de 17H30 pour le reste du personnel.

Nous cherchons dans le cadre de la future loi ESS à trouver les éléments de représentativité conformes à la taille et au poids de notre Branche.

Point n°10 : Calendrier.

Prochaines réunions de la Commission Formation :

⇒ Le **vendredi 28 février 2014** de 10h00 à 16h00

⇒ Le **mercredi 7 mai 2014** de 10h00 à 16h00

⇒ Le **jeudi 11 septembre 2014** de 10h00 à 16h00

PLAN D'ACTION
Commission formation - 2 octobre 2013

| | Date d'échéance | Réaliser par | Validé par | Etat |
|---|-----------------|--------------|------------|----------------------|
| <u>1/ Envoyer le compte-rendu :</u> | | | | |
| - de la commission formation à ses membres..... | Oct. 2013 | VP/SL | FL | A faire |
| <u>2/ envoyer :</u> | | | | |
| - les notes de séance relatives aux CAP UNIFAF..... | continu | VP | FL | continu |
| <u>3/ Informer les membres de la commission formation:</u> | | | | |
| - sur les évolutions du réseau des organismes de formation..... | Continu | FL/MB | FL | Continu |
| - sur le suivi de l'enquête emploi 2012..... | Continu | FL/MB | FL | Continu |
| - sur le partenariat avec UNAFORIS | Continu | FL/VP | FL | Continu |
| - veille juridique des textes sur le DPC | Continu | FL/VP | FL | Continu |
| <u>4/ Formations spécifiques PNL proposées par l'Institut aux directeurs</u> | 2013-2014 | FL/Célia | FL | en cours et à suivre |

Compte-rendu

Rédigé par : Sandra LUCIANI et Virginie PREYSSAS
le 21/10/2013

Validé par : Florence LEDUC le 19/11/2013
: Alain CARRÉE le 26 /11/2013